



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
LIMOUSIN

## LPO Limousin – Relevé décisions CT du 08 / 02 / 2022

**Présents** : Jean Paul Ollier, Gilles Chesterman, Max Richer, Amandine Sanchez, Guy Labidoire, Didier Dupont  
**Présents en visio** : Philippe Hubert, Gérard Nonique Desvergnès, Bernard Faurie, Xavier Millon, Patrick Labidoire, Stéphane Lerouge, Didier Renson, Marion Lassaigne  
**Excusée** : Sylvie HEINTZ,  
**Salariés présents** : Jérôme ROGER, Franck TABOURY  
**Adhérent présent** : Pierre VERNEUIL  
**Secrétaire de séance** : Pierre VERNEUIL

**Validation du Compte-rendu du 11 janvier 2022** : le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Thème de l'ODJ	Éléments du débat / échanges	Propositions - décisions / qui
1/ Education à l'environnement	<p><u>Quels objectifs, quelles perspectives pour la LPO Limousin en matière d'éducation à l'environnement ?</u></p> <p>Deux doc motivent la mise à l'ODJ de ce sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Dossier à destination des écoles réalisé par Xavier</li><li>– Document d'orientation de la LPO Nationale sur ce sujet (transmis avec l'ODJ)</li></ul> <p>Présentation par Franck du travail réalisé sur son ½ temps animation en 2021 et des dossiers prévus en 2022 ( Quartier de Bellevue : « plus de nature dans mon quartier » ; Pie-grièche ; Agriculture ; et bien d'autres...)</p> <p>Les écoles disposent de peu de moyens pour financer des animations (l'année 2022 fait exception car en 2021 les fonds des écoles ont peu été utilisés à cause du Covid)</p> <p>La demande d'animation de la part des écoles semble importante. Rôle du bouche à oreille pour développer ce type d'actions.</p>	<p><b><u>Le CT souhaite que l'éducation à l'environnement soit développée par la LPO Limousin</u></b> (cible principale : les écoles) : il est important de sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de biodiversité en s'appuyant sur la spécialité de la LPO (animations accès principalement sur les oiseaux).</p> <p><b><u>Le CT charge la Commission « Animation / éducation à l'environnement » de proposer un plan d'actions</u></b> pour développer cet axe de travail. <b>Sylvie et Franck</b> convoquent et animent une prochaine réunion de la commission sur ce sujet.</p>

LPO Limousin

ZA du Moulin Cheyroux • 87 700 AIXE-SUR-VIENNE  
Tél. 05 55 32 20 23 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [limousin@lpo.fr](mailto:limousin@lpo.fr)



[Texte]

	<p>Souhaite-t-on développer ce volet animation/éducation ? Si oui quelle organisation ? Et avec quels moyens ?</p> <p>Quel rôle de la commission animation/éducation à l'environnement ?</p> <p>La LPO peut-elle se démarquer des actions menées par La Loutre/LNE ?</p>	
<b>2/ Relations avec les associations naturalistes du Limousin.</b>	<p><u>Le partenariat avec les autres associations naturalistes du Limousin (GMHL ; SLO ; SEL ; ALBC ; CEN ;...) est peu développé. Faut-il le développer et si oui comment ?</u></p> <p>Un partenariat plus soutenu a existé dans le passé.</p> <p>Si l'on souhaite développer ce partenariat, faut-il organiser une rencontre « officielle » entre membres de CA ? Les différences de structuration au sein de ces associations peuvent être un frein à ce type de rencontre (présence ou pas de CA, ...).</p> <p>Amandine fait-part de son expérience en matière de développement de coopération entre associations au sein du CEN (organisation de journées communes thématiques).</p>	<p>Le CT souhaite qu'une démarche soit réalisée pour tenter de développer cette dynamique de coopération entre associations naturalistes.</p> <p><b><u>Une journée (ou weekend) thématique sera organisée en juin à l'initiative d'Amandine avec le soutien des membres du CT.</u></b></p> <p>L'objectif visé est de chercher un rapprochement des asso dans le cadre d'une action concrète.(cette rencontre pourrait permettre de reprendre le dialogue entre élus des asso).</p>
<b>3/ Commission « veille écologique »</b>	<p>La commission « Réponse aux sollicitations / Veille écologique » s'est réunie en janvier et souhaite faire remonter au CT les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Compte tenu du nombre potentiel de dossiers à traiter, <u>la commission souhaite que le nombre de ses participants soit augmenté</u></li><li>– La commission rappelle la nécessité de passer par Franck avant la mise en œuvre d'actions d'animation.</li><li>– <u>Les difficultés liées à l'accompagnement des petites communes dans une démarche de « Refuge LPO »</u> doivent être étudiées en CT : Ces petites communes ne disposent pas des moyens pour financer l'accompagnement par la LPO. Quelles solutions faut-il envisager ? Faut-il ne pas répondre à ce type de sollicitations/d'accompagnement faute de financements ?</li></ul>	<p><b><u>Didier et Gérard rejoindront la commission</u></b> (prochaine réunion le mardi 22 mars à 9h30)</p> <p>Les départements peuvent disposer de moyens pour aider les petites communes à financer des accompagnements par la LPO.</p> <p><b><u>Les trois Conseils Généraux des départements du Limousin seront rencontrés par des membres du CT pour proposer la mise en œuvre de conventions pluriannuelles d'objectifs.</u></b> Idéalement, ces conventions dotées annuellement de plusieurs milliers d'euros, intégreraient entre autres, l'aide aux petites communes.</p>

[Texte]

<b>4/ Plantation des haies</b>	<p><u>La LPO Limousin s'est engagée dans un programme ambitieux de plantation de haies, il convient maintenant d'assurer sa mise en œuvre en trouvant de la main d'œuvre pour les journées de plantation.</u></p> <p>La première journée de plantation de haies s'est déroulée le 05 février. Elle a été très positive. Elle a permis de quantifier le nombre de bénévoles nécessaire pour assurer ces plantations (100m de haies = 4 personnes pendant 4 heures si tout le travail de tri et de piquetage est réalisé en amont, ce qui était le cas pour cette première journée).</p> <p>Nécessité absolu de trouver des volontaires pour les prochaines journées de plantation et notamment la journée du 26 février à Linard (1500M à planter !)</p>	<p><u>Mobilisation générale de <b>toutes et tous</b> et des réseaux et connaissances pour trouver des volontaires planteurs de haies</u></p>
<b>5/ Ferme du GAEC de Fraysse à Bujaleuf</b>	<p>La ferme du GAEC de Fraysse fait partie du programme de plantation de haies de la LPO. Nous avons été alertés sur un projet d'agrandissement de la surface dédiée à l'élevage de porcs. <u>Ce projet d'agrandissement est-il compatible avec un soutien de la LPO ?</u> Cf compte rendu du CT du 11/01/2022.</p> <p>Amandine et Gilles se sont rendus sur place et ont rencontrés les 4 gérants. L'agrandissement a pour objectif de pouvoir engraisser sur place les jeunes porcs, qui étaient jusqu'à présent envoyés dans d'autres fermes du limousin (fermes qui sont en train de fermer).</p> <p>L'impression d'Amandine et de Gilles suite à cette rencontre de plus de 3 heures est plutôt positive. Il y a semble-t-il une véritable volonté de la part des gérants de faire correctement les choses, de tenir compte de l'environnement et de jouer la transparence dans les relations avec la LPO.</p>	<p>Considérant qu'il est important d'accompagner les structures qui, sans être des modèles écolos/bio, cherchent à travailler en respectant le mieux possible l'environnement, le CT maintient son accompagnement (avec notamment la plantation des haies). Cette position ne veut pas dire pour autant que la LPO cautionne l'élevage industriel de porcs, mais qu'il est important d'accompagner les agriculteurs de « bonne volonté » pour les amener encore un peu plus loin en matière de respect de l'environnement.</p>
<b>6/ Ferme de la Vallade (Terre de liens)</b>	<p>Une première visite a été faite le 04 février avec Fabienne Nauwinck et Guy Labidoire et en présence de l'agriculteur, Pierre-André Jarry et de Pierre Rigondaud représentant « Terre de liens » (Cf Compte rendu de Guy en <b>annexe 1</b>).</p> <p>Perspectives pouvant être intéressantes.</p>	
<b>7/ Bilan des</b>	<p>Bilan des adhésions au 31 Janvier légèrement en deçà de 2021</p>	

[Texte]

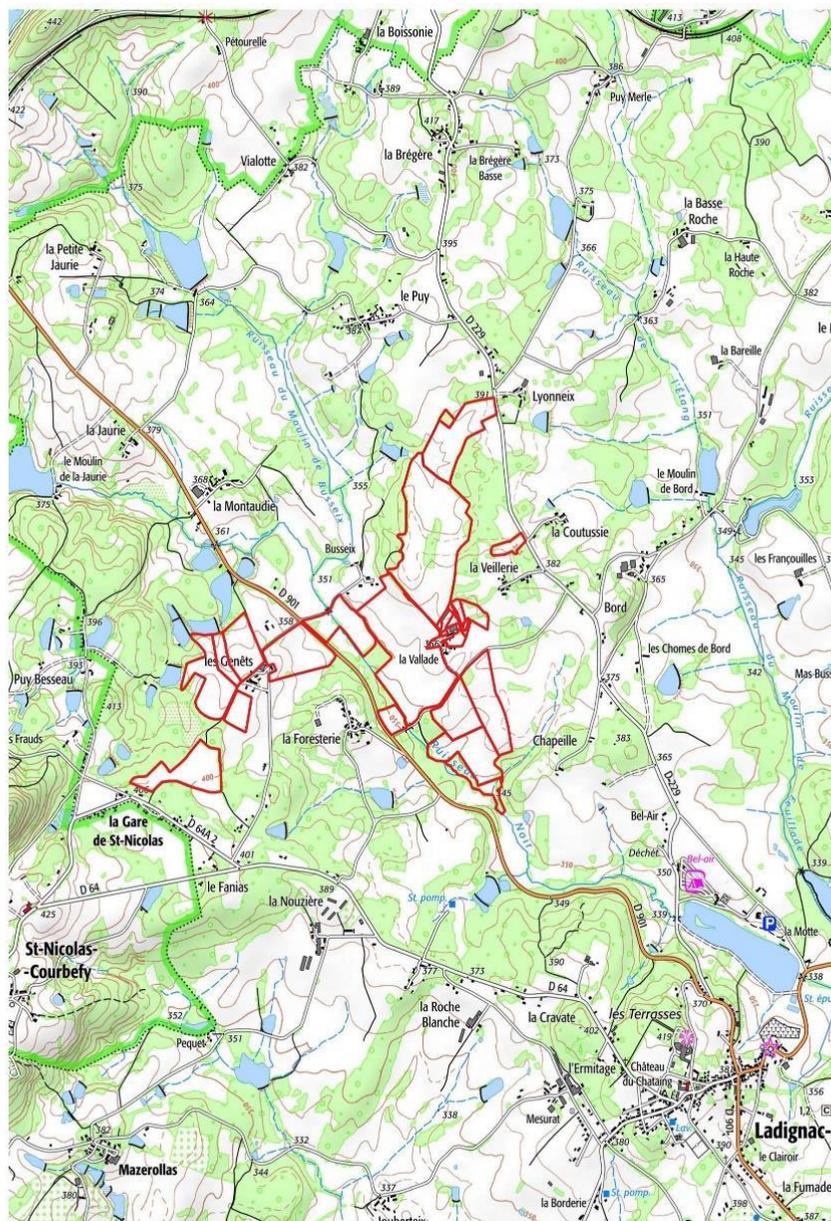
<b>adhésions</b>		
<b>8/ Assises 2022</b>	Assises prévues le 30 avril. Une salle de 80 personnes est réservée par la Mairie de St Junien. Il est néanmoins difficile de se projeter pour le moment (COVID).	
<b>9/ CT</b>	Conformément à la charte de fonctionnement des délégations LPO il est prévu le renouvellement de 4 personnes du CT lors des assises du 30 avril.	
<b>10/ Activité des groupes</b>	Creuse : réunion en décembre avec 20 adhérents Corrèze : Sortie Pie-grièche en janvier OK Montagne Limousine : signature de la convention en cours avec le PNR Millevaches Réseau bénévoles : construction de nichoirs pour rapaces nocturnes	
<b>Questions diverses</b>	Festival du ciné animalier à Aubusson du 21 au 25 mai. Souhait de l'organisateur d'une participation de la LPO (tenue d'un stand). A organiser.	

Fin du CT à 11heures

Validé par le CT du 08 mars 2022

**Annexe 1**

[Texte]



## Compte-rendu de la visite de la ferme « Terre de liens » de la Vallade à Ladignac le long (87) – Vendredi 4 février 2022

Cette première visite a été faite en commun avec Fabienne Nauwinck (CEN NA) et en présence de l'agriculteur, Pierre-André Jarry et de Pierre Rigondaud représentant « Terre de liens ». A noter également la venue de 2 représentants de la commune auorés desquels nous nous sommes présentés (ils sont donc au courant de l'implication de la LPO dans ce dossier) .

*Parcellaire de la Ferme de la Vallade*

La ferme est en cours d'acquisition dans un contexte très particulier, à plusieurs titres :

P-A. Jarry y travaille déjà, aux côtés de ses parents. Ceux-ci arrivant à l'âge de la retraite désirent vendre. Leur fils veut poursuivre l'activité mais il n'hérite que de sa part et n'a pas les moyens d'acheter celles de ses 4 ou 5 frères et sœurs ; d'où l'appel à Terre de liens qui acquiert les 80 ha pour les mettre à disposition de Pierre-André.

Cette ferme était vouée à l'élevage de vaches limousines, mais, il y a 5 ans, l'apparition d'un cas de tuberculose bovine a entraîné l'abattage de l'ensemble du troupeau... Pierre-André en est encore très touché et ne veut plus revivre de tels faits. Il a décidé de repartir sur une activité agricole uniquement vouée à la production de plantes et céréales en agriculture biologique et destinées exclusivement à l'alimentation humaine : blés, épeautres, tournesol, sarrasin et même lentilles ! (la présence d'un sous-sol schisteux s'y prête bien). Pierre-André est membre actif du CIVAM et connaît bien le GAEC de la Belle botte à Pageas (auquel nous avons acheté du tournesol celle année) tout

[Texte]

comme Bruno Vaillant de Sauviat sur Vige, qui est participant de notre programme « Agriculture et biodiversité ».

Nous avons fait le tour d'une partie des parcelles mais le temps bouché et crachineux ne nous a pas permis de voir grand-chose... Cependant quelques éléments sont à souligner : il y a un gros potentiel de constitution de haies et bosquets intéressants (les parcelles existantes sont vastes, il y a des buttes avec la roche affleurante). Il y a des vallons qui se prêtent bien à la création de chapelets de mares (le GMHL est déjà passé sur le site et semble avoir quelques idées à ce sujet).

Les 80 ha comprennent des prairies humides qui ne se prêtent pas aux cultures et qui seront gérées principalement dans un objectif de protection de la biodiversité.

La proximité de la forêt de Courbefy explique la présence locale d'une bonne population de cerfs.

A noter aussi le fait que les terres de la ferme jouxtent le hameau écologique et communautaire du moulin de Busseix. Quelques images de la ferme « Terre de liens » de la Vallade à Ladignac le long (87)



Route d'accès à la Vallade en venant de la D901 qui relie Ladignac et Bussière-Galant. Sur la gauche les prairies humides à angélique des bois qui bordent le ruisseau noir, affluent de l'Isle (bassin de la Dordogne)..



Le chemin central partant vers le nord-ouest à partir de la cour de la ferme de la Vallade (l'herbe est jaunie du fait des fortes gelées matinales, pas du round-up....

[Texte]



Grands noyers et buissons au sein d'une grande parcelle de céréales.



Zone humide occupée par les touradons de Carex paniculé au bas d'un vallon, le long d'un ancien drain souterrain. C'est l'un des endroits potentiellement favorables à la création de mares.



Un panneau d'avant la tuberculose...